Déclaration Liminaire CSAR 10 novembre 2026

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs, membres du CSAR

Nous voici réunis pour le dernier CSAR de cette mandature.

Nous ne nous lancerons pas dans un grand discours ; nous préférons les actes aux paroles. Quel bilan en tirer ?

Nous rappellerons ici que nous ne partageons pas cette vision du dialogue social. Pour nous, dialogue veut dire échanges et donc avancées des 2 côtés. Or, force est de constater que, trop souvent pendant ces 4 années, ces instances se sont limitées à un bureau d'enregistrement ou à des corrections orthographiques, syntaxiques de textes.

Pour notre part, nous siégeons afin de permettre des avancées significatives en faveur des collègues.

Or, que penser de l'agenda social 2027 qui prévoit encore des réunions techniques sur les négociations sociales jusqu'en septembre 2027 ? Doit-on en déduire qu'aucune avancée pour les collègues n'est à attendre d'ici là ? Quel bilan faire de cette mandature avec des négociations sociales qui s'enlisent ? Quand bien même ce qui y est négocié n'est pas de grandes avancées, à l'exception de l'espoir d'un grade de débouché que l'on nous fait miroiter, mais qui risque de tomber aux oubliettes avec les présidentielles...

Il ne s'agit pas pour nous de quémander, mais d'obtenir le minimum pour que nos collègues puissent simplement vivre dignement de leur travail.

Coté agenda social, nous déplorons l'absence de date de report de la dernière formation spécialisée, alors même que des sujets de mal-être de plus en plus prégnants se font ressentir et mérite votre attention : la nôtre, elle l'a déjà ! Il nous serait fort désagréable de rejoindre les tristes bilans que subissent d'autres administrations dans notre ministère.

Nous le rappelons, nous demandons un vote sur le portail unique, bien qu'il semble que le projet soit déjà plus qu'engagé en dépit de tout dialogue social sur le sujet en amont.

Cette instance est l'occasion de présenter le RSU 2025 et nous tenions à remercier les collègues pour l'important travail d'élaboration de ce dernier. Toutefois, nous regrettons à nouveau une présentation tardive ne permettant alors plus réellement d'en tirer des axes d'améliorations…

A nouveau, nous n'ignorons pas la lourdeur de ce travail, ni les manques d'effectifs de certains bureaux en centrale ; toutefois, il nous paraîtrait plus pertinent que le RSU de l'année N puisse être présenté au 1er semestre de l'année N+1 pour que des perspectives d'amélioration puissent en être tirées. Et nous le répéterons jusqu'à être entendus…

D'ailleurs, nous noterons que ce RSU 2025 a un goût amer de réminiscence de celui de 2024… Toujours trop d'unités à très faible effectif (5 agents ou moins), une attractivité de notre administration en berne avec des concours (ou plutôt un concours qui n'attire plus puisque nous ne pouvons plus compter sur le concours de contrôleur depuis plusieurs années), tout comme celle pour le concours d'IP pour lequel nous vous avons fait des propositions à l'occasion du GT Formation afin de revaloriser ce grade.

Nous rappelons également que **pour l'alliance CFTC-FO, il est nécessaire que notre réseau territorial soit pleinement défendu afin d'escompter un arbitrage en faveur de la CCRF dont les agents ont besoin ! Il n'est pas entendable d'abandonner les agents déconcentrés à un arbitrage qui leur serait délétère, ainsi qu'à notre administration et à la protection des consommateurs.**

L'alliance CFTC-FO rappelle son attachement viscéral à l'essence même de la DGCCRF : une vraie protection des consommateurs ! Nous refusons la casse de la DGCCRF sous la main mise préfectorale ne garantissant plus notre indépendance dans l'exercice de nos missions.

Pour l'alliance CFTC-FO, nos implantations territoriales sont nécessaires à une réelle protection des consommateurs et ce, où qu'ils se trouvent tant sur "internet" qu'en milieu rural ! TOUS nos concitoyens méritent la même protection. L'administration se doit d'être garante de l'égalité en droits de tous nos concitoyens. N'est-ce pas la nôtre devise républicaine ?

Si nos collègues, malgré leur souffrance au travail et leur mal-être grandissant, continuent coûte que coûte de mener les missions qui sont les nôtres, c'est bien pour cette idée du service public républicain auquel ils sont fermement attachés… au point d'y laisser leur santé malheureusement.
Et c'est à l'administration, leur employeur, à qui il revient de veiller à leur santé en s'attachant à leur garantir des conditions de travail satisfaisantes, et une charge de travail acceptable …

A la vue des prévisions 2027 avec 11 agents en moins pour la CCRF, presque autant que le renforcement de l'AC cette année, comment les agents vont-ils pouvoir s'organiser alors qu'ils sont exsangues de toutes parts ? Allez-vous raboter l'AC, en pleine réorganisation et qui avait espoir de retrouver une charge de travail convenable ? Allez-vous couper dans les effectifs déconcentrés, qui sont déjà plus

qu'à l'os ? Allez vous délester les services à compétence nationale malgré les manques d'effectifs à Réponse Conso et à l'ENCCRF qui plus est en plein déménagement ? Ou encore au SNE qui voit ses missions s'alourdir de jour en jour ?

Vous prônez la recherche de grosse fraudes… Et bien, il n'y a pas loin à chercher.. Toujours plus de missions avec toujours moins d'effectifs et de budget ! Elle est là l'escroquerie ! Qui pourrait encore croire que les missions peuvent encore être pleinement faites quand de coup de rabot en coup de rabot, il ne reste que des copeaux ?

Devra-t-on en déduire, comme vous l'aviez annoncé qu'il faille laisser des missions sur le banc de touche en attendant des remplaçants ? Les missions de la DGCCRF sont des missions de service public, le désengagement de l'État dans la protection du consommateur est inacceptable ! Après le démantèlement de l'INC, doit-on craindre celui de la DGCCRF ? La protection des consommateurs se doit d'être assurée par l'État !

Quant à nos collègues, leurs perspectives ne sont guère réjouissantes ! Le dernier groupe de travail de l'action sociale n'a pu que pointer du doigt une réelle paupérisation des agents… Cela n'est pas acceptable ! Chaque agent à le droit de vivre dignement de son travail !

De réelles avancées sur le pouvoir d'achat des agents sont impératives ainsi que l'amélioration de leur déroulé de carrière, et ce, sans attendre.

Quelques semaines avant les élections professionnelles, nous exhortons nos collègues à analyser ces 4 années ; dès lors, il leur appartiendra de s'exprimer et de donner une nouvelle représentation qui leur semblera porter aux mieux leurs attentes.

Merci de votre attention